



DISPOSITIONS FINANCIERES 2022 - 2023 DE LA LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL DES PAYS DE LA LOIRE	
1 - ENGAGEMENTS	
- PNM et PNF dont inscription clinic 70 €, formation annuelle officiels 60 €, fonds de devpt 15 €	431,00 €
- Seniors autres catégories dont formation annuelle officiels € 60 €, fonds de devpt 15 € (<i>pas de clinic à 70 €</i>)	293,00 €
- U20 (Juniors) dont formation annuelle officiels 60 €, fonds de devpt 10 € (<i>pas de clinic à 70 €</i>)	213,00 €
- U17 M / U18 F (Cadets), (Cadettes) dont inscription clinic 70 €, formation annuelle officiels 60 €, fonds de devpt 10 €	332,00 €
- U15 (Minimes) dont inscription clinic 70 €, formation annuelle officiels 60 €, fonds de devpt 10 €	301,00 €
- U13 (Benjamins) dont inscription clinic 70 €, formation annuelle officiels 60 €, fonds de devpt 10 €	280,00 €
- U13 -U15 - U17M - U18F - U20M pour ceux qui intègrent la deuxième phase	GRATUIT
- Coupe René DEMIANNAY, Coupe Michelle TERRIENNE	40,00 €
2 - FORFAITS	
Championnat	
- Simple	Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)
- Général	3 fois le Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)
- Phases Finales	3 fois le Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)
Coupe René Demiannay + Coupe Territoriale Qualificative Trophée Coupe de France	
- Jusqu'aux 1/4 finale	175,00 €
- 1/2 finale	500,00 €
- Finale	700,00 €
Indemnités complémentaires FORFAIT Article 22.5 et 22.6 des règlements sportifs. En sus, de la pénalité "FORFAIT" Indemnités arbitres + déplacement équipe adverse (3 voitures x nombre kms x 0,36 dans la limite de 300 euros)	
3 - FRAIS OCCASIONNES LORS DE LA PROCEDURE	
- Discipline (ouverture d'un dossier)	200,00 €
- Discipline (3ème faute technique)	50,00 €
- Compétitions (ouverture d'un dossier)	30,00 €
4 - RECLAMATION et VOIES DE RECOURS	
- Réclamation	200,00 €



DISPOSITIONS FINANCIERES 2022- 2023 DE LA LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL DES PAYS DE LA LOIRE	
5 - PENALITES FINANCIERES	
AG régionale (Absence) - Club disputant le Championnat Régional ou Fédéral ou un Championnat Départemental qualificatif au Championnat Régional	200,00 €
- Autres Groupements sportifs	60,00 €
Arbitrage	
- Absence d'arbitre non justifiée sur une rencontre	50,00 €
- Retour de convocation d'arbitre non justifiée	30,00 €
Faute technique	
-2ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport (relève de chaque commission sportive de l'entité enregistrant la FT)	25,00 €
-4ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport (relève de chaque commission sportive de l'entité enregistrant la FT)	100,00 €
Joueurs brûlés	
- Non présentation de liste	20,00 €
Licences manquantes	
- Toutes catégories (de U13 à Seniors)	20,00 €
Transfert de fichier	
Transfert fichier e-marque & Envoi tardif feuille (Ligue et double Chpt de France)	
- 1ère infraction	6,00 €
- 2ème infraction	8,00 €
- Infraction supplémentaire	15,00 €
- Pénalité financière pour non respect de la convention CTC/ par Ecole de minibasket manquante et par club de la CTC	150,00 €
- Pénalité financière pour non respect de la convention CTC/ Ecole d'Arbitrage manquante / par club de la CTC	150,00 €
Non respect du cahier des charges de l'E-Marque (par rencontre)	30,00 €
Entraîneur, type de licence non autorisé	30,00 €
Internet	
<u>Catégorie Seniors</u> : non communication des résultats	
- 1er oubli	8,00 €
- 2ème oubli	12,00 €
- Chaque oubli supplémentaire	20,00 €
<u>Catégorie Jeunes</u> : non communication des résultats	
- 1er oubli	avertissement
- 2ème oubli	6,00 €
- Chaque oubli supplémentaire	12,00 €



DISPOSITIONS FINANCIERES 2022 - 2023 DE LA LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL DES PAYS DE LA LOIRE	
Technique (statut de l'entraîneur)	
<u>Catégorie Seniors</u>	
- Entraîneur déclaré non conforme au début du championnat	200,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme à l'issue de la phase aller du championnat	400,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme à la fin du championnat	600,00 €
<u>Catégorie Jeunes</u>	
- Entraîneur déclaré non conforme au début du championnat	100,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme à l'issue de la phase aller du championnat	200,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme au statut à la fin du championnat	300,00 €
6 - INDEMNITES KILOMETRIQUES & Barème Régional des officiels (Kilomètre parcouru)	0,38 €
7 AFFILIATIONS	
- Nouvelle Association & Etablissement - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €
- Association & Etablissement de 50 licenciés ou moins - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €
- Association de plus de 50 licenciés - 5x5 + 3x3 + VxE	225,00 €
- Etablissement de plus de 50 licenciés - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €
FORMATIONS SAISON 2022 - 2023	
Diplôme Entaineur Territorial de Basket Stagiaire	
CS1	300,00 €
CS2	300,00 €
CS3	300,00 €
CS4 Jeunes et Adultes	450,00 €
CS5	250,00 €
CS6 Jeunes et Adultes	250,00 €
CS7 Jeunes et Adultes	350,00 €
CS8	250,00 €
CS9	50,00 €
CS10	250,00 €
Préparation Evaluation Certificative pour chaque Module (1j)	40,00 €
Passage Evaluation Certificative Module pour chaque module	60,00 €
AUTRES	
Technique - Brevets Fédéraux (Enfants / Jeunes / Adultes / VxE)	150,00 €
MICRO BASKET	250,00 €
Technique - Clinic entraîneur jeune de pré-saison inclus dans l'engagement	70,00 €
CRO - Formation annuelle des officiels inclus dans l'engagement	60,00 €
CRO - Fonds de développement Jeunes inclus dans l'engagement	10,00 €
CRO - Fonds de développement Seniors inclus dans l'engagement	15,00 €